

Ordination diaconale
Samedi 30 septembre 2017
Eglise St Benoît d'Aizenay
Homélie de Mgr Alain Castet

OUI !

Chers frères et sœurs dans le Christ,
Chers frères prêtres,
Chers amis diacres,
Chères familles,

La célébration de l'ordination de notre frère Henri, qui acquiesce ce soir au choix de Dieu, interroge chacun de nos consentements, chacun de nos oui. Il y a quelques instants, Henri s'avancait, et à l'appel de l'évêque, il répondait « me voici », manifestant par là, sa disponibilité. Les mots qui ont été prononcés ne sont pas simplement l'engagement du moment, ils trouvent leurs fondements dans l'épreuve d'un très long cheminement. Avant même d'être appelé au diaconat, Henri a bénéficié du choix de Dieu, de ce choix délicat et singulier manifesté au baptême lorsque Dieu, par la bouche de ses parents, l'a appelé par son nom. Dans une progression libre et raisonnée, il a su répondre à cet appel par une adhésion personnelle à la foi chrétienne. Par-delà les interrogations que tout homme rencontre, elle a saisi l'ensemble de sa vie au point de devenir l'âme de son quotidien. Comme l'enseigne clairement Jésus dans le discours sur la montagne au chapitre 5^{ème} de St Matthieu, il n'existe pas de conviction chrétienne qui ne se manifeste dans l'ordinaire d'une vie. Les Béatitudes nous parlent d'un bonheur qu'éprouvent tous ceux qui vivent à la manière de Jésus.

Dans sa vie professionnelle, Henri a été conduit à vivre l'écoute, la compréhension et la miséricorde. Profondément enraciné dans la terre de Vendée, il a choisi de s'y impliquer totalement, préférant cet engagement à la tentation d'un ailleurs apparemment plus engageant.

Son mariage avec Micheline l'a entraîné à la suite de Celui qui a aimé jusqu'à donner sa vie pour nous sur la Croix. Il l'a conduit sur le chemin d'une fidélité qui ne se reprend pas et qui ne confond pas l'épreuve et l'échec. Les enfants que Dieu lui a confiés, lui ont permis d'exercer la bienveillance à l'école du Maître, apprenant chaque jour un peu mieux qu'il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime.

Au cœur de cet enracinement, de cette vie familiale et relationnelle riche, l'Eglise vous a interrogé, Henri, discernant chez vous les qualités qui sont celles d'un diacre. Recevant cette interpellation, vous avez pris le temps d'un libre discernement avec votre épouse Micheline, puis avec votre famille. Les prêtres et diacres de votre paroisse ainsi que le groupe d'accompagnement vous ont fait entrer dans un chemin de maturation qui vous a éprouvé dans la durée et la prière. Enfin, le parcours de formation accompli avec d'autres candidats dans le cadre du service diocésain du diaconat vous a conduit au temps de la décision.

Chacun d'entre nous connaît la fragilité des engagements humains, les doutes, les craintes et les tentations qui les assaillent. L'Evangile que l'Eglise propose aujourd'hui à notre méditation nous permet de réfléchir à la nature d'un acquiescement vécu selon Dieu.

Retenons les paroles que nous avons entendues : un homme avait deux fils. Il leur demande d'agir : l'un dit oui et se reprenant, il se dérobe. Le second rejette la demande et, étant entré en lui-même, il finit par accomplir ce qui lui a été demandé. Bien naturellement, nous nous posons la question suivante : « Lequel des deux fils sommes-nous ? Quelle est la nature de notre oui ? ». Notre connaissance de la parole de Dieu permet de ne pas répondre d'une manière trop simple. Nous savons en effet, que l'alternative est souvent trop réductrice. Nous sommes évidemment l'un et l'autre des fils évoqués selon les moments et les circonstances. Pour nous reconforter, nous nous souvenons de l'enseignement qui nous a été donné aujourd'hui dans le Livre du prophète Ézéchiël. Il rappelle que la conversion est toujours possible et que l'on est jamais enfermé dans des choix stériles : « *Il a ouvert les yeux et s'est détourné de ses crimes* » Ez 18, 28.

Toutefois, pour aller plus loin dans la compréhension du passage évangélique qui vient d'être proclamé, il importe de reconnaître qu'aucun des deux fils, interpellés par le Père ne constitue un modèle parfait. Cependant, il y a un troisième fils, qui apparaît comme en filigrane, d'une manière délicate et discrète. Il s'agit de Jésus, le Fils unique de Dieu, Celui qui parle et enseigne les auditeurs : Il demeure le seul qui dit oui et qui accomplit ce qu'Il dit. Il est notre véritable modèle, le roc sur lequel tous nos engagements, tous nos acquiescements doivent être fondés.

C'est en effet dans l' « amen » du Christ que se fondent nos paroles données, nos vies, nos disponibilités, nos attachements et les missions qui nous sont confiées.

Bien loin de nous laisser troubler par des états d'âmes, au gré des vents, nous avançons, assurés que Celui qui nous a appelés ne peut pas nous décevoir et qu'Il demeurera pour toujours avec nous. Les conjoints que Dieu vous donne dans le lien matrimonial, mais aussi les frères qui constituent nos communautés chrétiennes, permettent de vivre les fidélités bien au-delà des fragilités qui ébranlent les vies de ceux qui négligent Dieu. En effet, l'assemblée des disciples du Christ, lieu de pardon, de réconciliation et de réception de la grâce sacramentelle, consolide dans une maturation nécessaire les oui des premiers jours.

Dans votre ministère de diacre, vous comportant en serviteur à l'image du Maître vous mettrez en œuvre concrètement le message évangélique dans l'attention et la bienveillance envers le frère. Ainsi, vous éprouverez chaque jour la vérité de la parole de Dieu qui donne sens à la vie de tout homme.

Je vous invite à rendre grâce avec moi et à redire avec le psalmiste : « *Dirige-moi par ta vérité, enseigne-moi car tu es le Dieu qui me sauve. Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse, ton amour qui est de toujours* ». Ps 24

Cher Henri, que Dieu achève en vous ce qu'Il a commencé.

✘ Alain Castet
Evêque de Luçon